

ROYAUME DE BELGIQUE
Ministère des Colonies

KONINKRIJK BELGIË
Ministerie van Koloniën

Bulletin Agricole du Congo Belge

Landbouwkundig Tijdschrift

voor Belgisch-Congo

*Publié par la Direction Générale
de l'Agriculture, de l'Élevage et
de la Colonisation*

*Uitgegeven door de Algemeene Direc-
tie voor Landbouw, Veeteelt en
Kolonisatie*

DIRECTEUR GÉNÉRAL: M. VAN DEN ABBEELE

Vol. XXXIII - N° 4

DÉCEMBRE
ECEMBER 1942

4 FASCICULES PAR AN
NUMMERS PER JAAR



(Photo de Bellefroid.)

Cacaoyers des Plantations de Lukolela, dans la cuvette centrale du Congo Belge.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :
Rue aux Laines, 12-14 - Bruxelles

REDACTIE EN ADMINISTRATIE :
12-14, Wolstraat, 12-14, Brussel

Sommaire du N° 4 (décembre 1942)

	Pages
<i>La culture du cacaoyer au Congo belge. Situation actuelle. Perspectives d'avenir</i> (M. P. MINY)	385
<i>La mise en valeur des terrains soumis aux crues des rivières</i> (J. E. OPSOMER)	445
<i>Le reboisement dans la zone montagneuse du Congo oriental</i> (C. ROSSIGNOL) (suite)	459
<i>Les limites climatiques de la cuvette congolaise et le système forestier Bantou,</i> <i>envisagés sous l'angle de la protection de la forêt</i> (René THOMAS)	486
<i>Contribution au calendrier agricole indigène du Ruanda</i> (R. P. SCHUMACHER)	500
<i>Notes et actualités :</i>	
<i>Dénrées et matières premières agricoles (production et consommation dans</i> <i>les différentes parties du monde 1934-1938)</i>	510
<i>L'économie de l'Angola en 1941</i> (M. V.)	512
<i>La culture du théier en Turquie</i>	512
<i>La production de théine au Brésil</i>	512
<i>La production de sel en Afrique</i> (M. V.)	512
<i>Le Congo belge producteur de pâte à papier</i> (M. V.)	513
<i>L'Hétérosis chez le riz au Congo belge</i> (M. V.)	514
<i>L'importation du bois des tropiques en Europe</i> (M. V.)	514
<i>Le caoutchouc brésilien</i> (M. V.)	516
<i>Le caoutchouc régénéré</i> (M. V.)	517
<i>La fabrication de carburants à partir du caoutchouc</i> (M. V.)	518
<i>La campagne cotonnière en Egypte</i> (M. V.)	518
<i>La culture du coton au Soudan anglo-égyptien</i> (M. V.)	518
<i>La campagne cotonnière aux Etats-Unis</i> (M. V.)	518
<i>La protection de la nature et de la faune en Amérique</i>	519
<i>Le Black Wattle aux Indes néerlandaises</i> (M. V.)	519
<i>La production de café de l'Angola</i>	520
<i>La situation caféière mondiale</i> (F. C.)	520
<i>Une pourriture molle bactérienne des fruits du piment</i> (F. C.)	521
<i>Les forêts de l'Angola</i>	521
<i>Les progrès réalisés à Java dans l'utilisation de la mélasse</i> (M. V.)	525
<i>Résistance naturelle de certains bois tropicaux aux termites</i> (M. V.)	525
<i>L'âne dans les pays chauds</i> (J. B.)	526
<i>Alcool de banane en Guinée française</i>	527
<i>Le café pour la préparation du vin</i> (M. V.)	527
<i>Bibliographie</i>	528
<i>Table des matières de l'année 1942</i>	539

Les indications fournies dans les articles paraissant dans le « Bulletin Agricole du Congo Belge » n'engagent pas la Rédaction et ne constituent pas nécessairement des conseils de sa part.

La reproduction des articles est autorisée, à condition de mentionner sous le titre: Extrait du « Bulletin Agricole du Congo Belge ».

De Redactie is niet aansprakelijk voor de aanwijzingen in de artikelen van het « Landbouwkundig Tijdschrift voor Belgisch-Congo ». Men beschouwe ze dus niet noodzakelijk als raadgevingen van harentwege.

Men mag artikelen uit het tijdschrift overnemen, mits men onderaan den titel vermeldt: Overgenomen uit het « Landbouwkundig Tijdschrift voor Belgisch-Congo ».

ROYAUME DE BELGIQUE
Ministère des Colonies

KONINKRIJK BELGIË
Ministerie van Koloniën

Bulletin Agricole du Congo Belge

Landbouwkundig Tijdschrift

voor Belgisch-Congo

*Publié par la Direction Générale
de l'Agriculture, de l'Élevage et
de la Colonisation*

*Uitgegeven door de Algemeene Direc-
tie voor Landbouw, Veeveelt en
Kolonisatie*

DIRECTEUR GÉNÉRAL: M. VAN DEN ABEELE

Vol. XXXIII - N^o 4

DÉCEMBRE 1942
ECEMBER

4 FASCICULES PAR AN
NUMMERS PER JAAR



(Photo de Bellefroid.)

Cacaoyers des Plantations de Lukolela, dans la cuvette centrale du Congo Belge.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :
Rue aux Laines, 12-14 - Bruxelles

REDACTIE EN ADMINISTRATIE :
12-14, Wolstraat, 12-14, Brussel

Bois résistant: *Fagara* sp., *Berlinia bracteosa*, *Copaifera Tessmanii*, *Casuarina Schweinfurthii*, *Chlorophora excelsa*, *Staudtia camerunensis*, *Lophira procera*, *Mimusops* sp., *Diospyros* sp., *Sarcocephalus Trillesii*, *Millettia Laurentii*, *Cynometra* sp., *Pterocarpus Soyauxii*, *Daniella* sp., *Distemonanthus Benthamianus*, *Azelia* sp.

Une des questions que cherchent à résoudre les expérimentateurs est celle de savoir dans quelle mesure le pouvoir insecticide de certains bois tropicaux se rencontre encore chez d'autres.

L'extraction et l'étude de la composition des substances actives permettraient peut-être d'orienter la recherche de nouvelles préparations d'imprégnants naturels ou synthétiques.

Les renseignements qui précèdent sont extraits des « Kolonialfortsliche Mitteilungen » — Octobre 1942. M. V.

L'âne dans les pays chauds

Dans le « TROPENPFLANZER » de mai 1942, U. Neuhaus examine la position de l'espèce asine dans les pays chauds.

L'âne est un animal domestique particulièrement utilisé dans les régions tropicales et subtropicales. Environ 56 % de l'effectif asin mondial, évalué à 33 millions de têtes, se trouvent dans les pays tropicaux et subtropicaux.

On en compte en :

Afrique	5,4 millions
Asie tropicale et subtropicale (sauf la Chine)	4,8 »
Amérique du Sud	5,0 »
Amérique centrale	3,0 »
Australie et Océanie	0,01 »

Ensemble des pays tropicaux et subtropicaux..... 18,21 »

Les pays chauds possédant le plus d'ânes sont : le Brésil (environ 3 millions), le Mexique (2,2 millions), les Indes Anglaises (1,5 million), la Perse (1,2 million), l'Egypte (1,1 million) et la Turquie (1,1 million).

L'âne, domestiqué depuis cinq millénaires en Egypte et dans le Proche-Orient descend des ânes sauvages africains, principalement de l'âne sauvage de Nubie, gris rougeâtre (*Equus asinus africanus*); l'âne sauvage gris de Somalie (*Equus asinus somaliensis*) a probablement été utilisé dans les croisements, au moins en certaines régions. Aujourd'hui l'âne sauvage de Nubie a presque disparu et ne se trouve plus que dans quelques réserves du Soudan anglo-égyptien; par contre, l'âne sauvage de Somalie se rencontre encore en assez grand nombre dans les territoires africains côtiers de la mer Rouge jusqu'au fleuve Hauasch.

Malgré une ascendance commune de races étroitement apparentées, les races actuelles d'ânes domestiques présentent une grande variabilité de couleur et de taille. On distingue les races locales naturelles et les races améliorées.

Les races locales naturelles se caractérisent, en général, par une faible capacité de travail, mais une grande frugalité et une grande résistance aux conditions de milieu.

Les principales variétés locales africaines sont l'âne d'Abyssinie, l'âne de Kassala, l'âne Masai et l'âne du Soudan.

Les races améliorées sont plus grandes et plus exigeantes; elles sont employées principalement comme animaux de selle et pour la production de mulets. Parmi les races améliorées, il y a lieu de citer pour l'Afrique, l'âne d'Egypte et l'âne de Mascate.

L'âne égyptien se présente en variétés blanches et grises. Sa hauteur au garrot atteint 138 cm. A cause de sa vivacité et de son allant, c'est un animal de selle apprécié. Il a donné naissance à l'âne de Mascate et à l'âne de Catalogne.

L'âne de Mascate est un âne bien bâti; de robe blanche ou isabelle, il se rencontre principalement dans les territoires côtiers d'Afrique Orientale, spécialement à Zanzibar. Les centres originels d'élevage de cette race se trouvaient dans l'Arabie méridionale et dans les pays du Golfe Persique.

Les animaux issus du croisement de l'âne de Mascate avec l'âne Masai sont très appréciés par les Européens comme animaux de selle en Afrique Orientale.

Pour la production du mulet, on utilise principalement l'âne du Poitou et aussi l'âne de Catalogne. On recherche dans ce but des étalons baudets présentant les caractéristiques suivantes :

Poids vif	kg.	400 à 500
Hauteur au garrot	cm.	145 à 155
Longueur (du front à la base de la queue).....	cm.	200
Tour de poitrine	cm.	175
Tour du canon	cm.	23 à 24

L'étalon baudet est apte à la reproduction depuis l'âge de 2 1/2-3 ans jusqu'à 20 ans. L'ânesse ne devrait pas être admise à l'élevage avant la troisième année. Les ânes portent la toison d'adulte dès la deuxième année, mais ne devraient pas être mis au travail avant la troisième ou quatrième année.

Comme alimentation, le pâturage naturel pendant les heures de pause suffit généralement. L'âne se contente des fourrages les plus médiocres. Toutefois il est recommandable de donner un petit supplément d'aliments plus riches tels que son de céréales, fèves de soja, foin de légumineuses, en cas de travail lourd et pendant la lactation.

Des écuries sont généralement superflues. A part un pansage de temps à autre, l'âne ne demande guère de soins. Dans la plupart des cas, il n'est pas nécessaire de parer les sabots.

L'âne est l'animal de bât, de selle, ou de trait, le plus économique. Suivant sa race et sa grandeur, il peut porter de 50 à 100 kg. Il convient pour la traction des machines agricoles dans les petites exploitations ou pour actionner par manège une machine à battre ou un moulin. L'âne sait aussi refaire seul, un trajet déjà parcouru, par exemple de l'exploitation à un endroit de chargement.

L'âne est très résistant aux maladies. Les verminoses cependant, causées par les larves d'oestres et les ascaris, peuvent lui être funestes.

On sait qu'au cours des années 1938 et 1939, le Gouvernement du Congo Belge a importé des ânes du Tchad, des ânes Masai et quelques géniteurs du Poitou. A la station de Nioka (Ituri) de l'Institut National pour l'Etude Agonomique du Congo Belge, les ânes souffrant de verminose ont été traités au « Kerol » dans la proportion suivante : 1 Kerol, 20 sel ordinaire, 20 poudre d'os, à raison de 15 gr. par jour, mélangés dans 1 kg. de maïs concassé.

J. B.

Alcool de banane en Guinée Française

Depuis le début de la guerre, les planteurs de bananes de la Guinée française ont à faire face à de grandes difficultés d'écoulement. On a dû rechercher d'autres débouchés pour les bananes en vue de préserver les planteurs de la ruine. Des essais ont été entrepris depuis l'été de 1940 pour produire de l'alcool à l'aide de bananes.

Les premiers résultats ont été satisfaisants. Cent kilos de bananes fournissent en moyenne 9 à 10 litres d'alcool.

Le café pour la préparation du vin

Le Bulletin de l'Institut National du café du Venezuela rend compte d'expériences récentes entreprises en vue de préparer du vin au moyen de graines de café. Le vin obtenu serait, paraît-il, délicieux de goût et sa préparation serait susceptible d'être étendue dans de nombreuses plantations.

On parviendrait ainsi à diminuer l'importation du vin originaire principalement de l'Argentine et du Chili et qui se monte annuellement à environ 2.8 millions de bolivars.

On sait par ailleurs que le Venezuela produit en moyenne 58.000 T. de café par an, dont 48.000 étaient autrefois exportées et qu'en Amérique du Sud, on a déjà mis au point un procédé d'utilisation du café comme matière plastique.

M. V.